



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MAI 2019

Commémoration du 8 mai

La cérémonie sera célébrée le 8 mai à 11h30 devant le Monument aux Morts. À cette occasion, des diplômes de participation au centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018 seront décernés aux élèves de l'école.

Toute la population est invitée à ce moment de solidarité entre générations, il sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

Agence postale communale

Changement d'horaires:

L'APC sera ouverte provisoirement les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30.

Circulation Ronde du Pic

Pour la sécurité des concurrents qui participent à la course du dimanche 19 mai, un arrêté municipal interdit :

1° la circulation des véhicules (*sauf membres de l'organisation de la course, commissaires et secours*) sur :

- Le chemin dit « *de Derrière le Pic* », dans les deux sens, de 10h à 11h30.

- La voie dite « *route de Laruns* », dans le sens croisement Soubercaze → centre du village, de 9h à 11h.

2° le stationnement sur la place de la Mairie du vendredi 4 mai à 17h au dimanche 6 mai à 15h.

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :
tous les vendredis



Tri sélectif :
vendredis 10 et 24 mai

Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019.

À cette occasion, une refonte des listes électorales est en cours, vous recevrez votre nouvelle carte électorale par voie postale au début du mois de mai.

L'ancienne carte n'est plus valable.

Travaux de printemps

Obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains (Art.671-673 du Code Civil)

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, ainsi qu'en bordure des ruisseaux et du Neez, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux ni la visibilité près des intersections de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom ni l'éclairage public.

Le défaut d'entretien est passible de l'exécution des travaux à vos frais.

Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie ou utilisés dans un composteur.

Des dépôts sauvages ont été découverts dans les ruisseaux et fossés de la commune. Ce type de pratique bouche les évacuations d'eaux pluviales mettant en danger les riverains et de plus est illégal (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

1. Budget primitif de la commune :

DÉPENSES			RECETTES		
Poste	Réalisations	% du total	Poste	Réalisations	% du total
Dépenses courantes (carburant, fournitures, bâtiment, cérémonies, transport scolaire...)	208081 €	26.25%	Carrière, cantine, garderie et autres	136 063 €	17.17 %
Charges de personnel	237 595 €	29.98%	Impôts	298 169 €	37.62 %
Participation syndicats, subventions et divers	47 906 €	6.04%	Dotations, subventions et participations	124 855 €	15.75 %
Charges financières	9 800 €	1.24%	Autres produits (Locations...)	43 683 €	5.51 %
Charges exceptionnelles	400 €	0.05%	Produits financiers	16 €	0.01 %
Dépenses imprévues	27 814 €	3.51%	Atténuation de charges	25 000 €	3.15 %
Atténuation de produits	15 200 €	1.92%			
Opérations comptables (dont virement à la section d'investissement)	245 756 €	31.01%	Résultat reporté	164766 €	20.79%
Total dépenses	792 552 €	100%	Total recettes	792552 €	100%

Impôts et taxes :

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux des taxes cette année :

- . Le taux de la taxe d'habitation est de 18.06%
- . Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 7.47%
- . Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 39.50%

Section investissement : travaux prévus en 2019

Les principaux postes d'investissement prévus sont les suivants :

- Travaux de voirie, éclairage public,
- Acquisition de matériel pour les différents services communaux (école, technique et mairie)
- L'acquisition de matériel spécifique au Plan Communal de Sauvegarde
- Le schéma de Défense Extérieure contre l'Incendie
- La mise en accessibilité des bâtiments publics
- L'achèvement des travaux de l'école et la création d'un appartement locatif à la place de l'ancienne classe à l'étage.

Le budget de la section investissement s'équilibre à 574 655 €.

Le budget primitif 2019 de la commune est adopté à l'unanimité.

2. Budget d'assainissement :

Pour l'année 2019, le budget est équilibré grâce à l'excédent reporté des années précédentes.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les redevances d'assainissement.

Pour l'année 2019, les termes seront :

Terme fixe : 40€

Terme variable : 1,10€

Les schémas directeurs sont toujours en cours, l'enquête publique se déroulera cette année. Ils permettront de prévoir et d'organiser les futurs travaux sur le réseau.

Dans ces conditions, le budget s'équilibre à :

- 80 289 € pour la section de fonctionnement (charges et recettes courantes)
- 99 711 € en section d'investissement. (schémas directeurs, dégrilleur, SOFREL et travaux au chemin du bois d'en bas)

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 Assainissement.

3. Budget de l'atelier-relais :

Le budget de la section fonctionnement s'équilibre à 2460 € et celui de la section d'investissement est en suréquilibre de 1 €.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 de l'Atelier-relais.

Incivilités:

La nuit du samedi 6 avril a été le théâtre d'une vague de dégradation sur la commune, panneaux cassés, volés, jetés dans le Neez. Ces actes d'incivilité sont intolérables et une enquête de la Gendarmerie est en cours. Le préjudice est estimé à environ 1000€.

Toute personne ayant des éléments sur cet événement peut se rapprocher de la Gendarmerie d'Arudy ou de la Mairie.



Anniversaires de nos aînés



Le mois dernier nous avons fêté l'anniversaire de:

- Mme Anna Peyroutet (à gauche)
- Mme Léa Bégué (à droite)
- Mme Josette Delas.



À VENDRE: Anciennes menuiseries de l'école

Par délibération en date du 12 avril 2019, le Conseil municipal a décidé de mettre en vente au prix de 50€ le lot (sauf pour le lot N°5) les lots suivants, visibles au secrétariat de Mairie durant les horaires d'ouverture.

Lot N° 1 et Lot N°3 :

1 fenêtre 3 battants ouvrants
Dimensions intérieur cadre :
Hauteur : 185 cm
Largeur : 172 cm

Lot N° 2 :

1 fenêtre 2 battants ouvrants
Dimensions intérieur cadre :
Hauteur : 153 cm
Largeur : 142 cm

Lot N° 4 :

1 porte PVC double battant
Dimensions intérieur cadre :
Hauteur : 221 cm
Largeur : 144 cm

Lot N° 5 :

3 portes acier
Dimensions extérieur cadre :
Hauteur : 219 cm
Largeur : 99 cm
Prix des 3 pièces : 50 € ou 20 € l'unité

Lot N° 6 et N° 7 :

1 porte PVC avec barre anti panique côté intérieur.
Dimensions intérieur cadre :
Hauteur : 216 cm
Largeur : 102 cm

Lot N° 8 :

1 porte PVC avec barre anti panique côté intérieur.
Dimensions intérieur cadre :
Hauteur : 230 cm
Largeur : 102 cm

Lot N° 9

1 armoire et têtes de lit ancien

Oeil du NEEZ

Conférence-débat

Grotte et résurgence de l'Oeil-du-Nééz

À l'initiative de l'Association des Amis du Musée d'Ossau (cf Amassa d'avril), une conférence-débat est organisée sur le thème de l'Oeil-du-Nééz. L'association invite plusieurs connaisseurs à nous expliquer l'origine de ces grottes, à évoquer leurs premiers occupants (l'ours des cavernes notamment) puis les phases de l'exploration aux 19e et 20e siècles, enfin le captage des eaux par la ville de Pau. Ce dernier aspect est le mieux connu des Rébénacquois. Certains savent que des ossements préhistoriques avaient été trouvés... une bonne occasion de faire le point.
Les contributions, précisions ou questions du public seront bienvenues.

Soirée gratuite, coorganisée par les Amis du Musée, le Foyer Rural, et la commune de Rébénacq.
Rendez-vous salle de la Mairie, mercredi 15 mai à 20h30

FOYER RURAL

La RONDE du PIC de REBENACQ aura lieu le
Dimanche 19 mai 2019 à 10h.

Comme chaque année, nous organisons 3 épreuves :

- **La Ronde du Pic**, course de **15 km** comptant pour le Challenge d'Ossau
- **La Ronde en Marche** de **9 km**,
- **La Petite Ronde Féminine**, course de **8 km** réservée aux dames.



BENEVOLES :

Nous avons besoin de très nombreux bénévoles pour recevoir et encadrer les concurrents (*secrétariats, circulation, sécurité, repas, etc*).

Il n'y aura pas de réunion de préparation ; les contacts se feront par mail, téléphone ou courrier.

Si vous désirez nous aider, contactez-nous au plus vite:

Tél : 05.59.05.53.42 ou mail : alain.haure@sfr.fr

N'hésitez pas à recruter autour de vous !

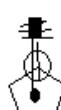
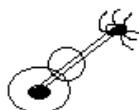
Nous comptons sur vous, merci d'avance

Christian CARIVENC -Alain HAURE

INSCRIPTIONS

L'inscription à l'une des épreuves Ronde, Marche ou Féminine est **gratuite** pour les habitants ou ex-habitants de Rébénacq. Le bulletin d'inscription que vous téléchargerez sur notre site : www.courses-ossau.com devra nous parvenir impérativement avant le **vendredi 17 mai 18h**, accompagné d'un certificat médical datant de moins d'un an et portant la mention « *apte à la course (ou à la marche) en compétition* » à l'adresse : Alain HAURE – 2 route de Pau – 64260-REBENACQ.

Bande annonce :



A vos calepins ! Le concert de GUITARES aura lieu le dimanche 23 juin dans l'église de Rébénacq, en fin d'après-midi . Des précisions le mois prochain !